

Appel à candidature pour la constitution de la Commission Extra-municipale pour l'Accessibilité (CCA) – Ville de Lomme

Conformément à l'article L2143-3 du CGCT, la commune de Lomme souhaite renouveler sa **Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)**.

Cette commission a pour mission de :

- Dresser annuellement un état des lieux de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- Identifier les besoins et recueillir les propositions afin de contribuer à une ville toujours plus inclusive ;
- Suivre l'accessibilité des établissements recevant du public ;
- Sensibiliser les habitants aux enjeux d'accessibilité et de l'inclusion.

La Ville de Lomme invite les habitants, associations, organismes, acteurs économiques du territoire à proposer leur candidature pour participer aux travaux de cette commission.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1. Informations personnelles

CHAMP	A REMPLIR
NOM	
Prénom	
Adresse	
Code postal / Ville	
Téléphone	
E-mail	

2. Situation professionnelle ou associative

CHAMP	A remplir
Profession / métier / Autre	
Nom de l'association (si applicable)	
Rôle au sein de l'association	

3. Motivation et compétences

Pourquoi souhaitez-vous rejoindre la CCA ?

.....
.....
.....

Quelles compétences ou expériences pouvez-vous apporter à la commission ? (Ex : connaissance du handicap, expérience en urbanisme, engagement associatif, etc.)

.....
.....
.....

Avez-vous déjà participé à des actions ou projets liés à l'accessibilité ? Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....

4. Disponibilités

Êtes-vous disponible pour participer aux réunions trimestrielles de la CCA ?

- ☐ Oui
☐ Non

Si oui, quelles sont vos contraintes éventuelles (journée, soirée, vacances scolaires, etc. ?)

.....

5. Engagement

En signant ce formulaire, je certifie sur l'honneur que les informations fournies sont exactes et m'engage à participer activement aux travaux de la CCA, dans le respect des valeurs de la commune.

Fait à, le .. / .. /

Signature

Modalités de dépôt des candidatures

- **Date limite de dépôt :** [30/09/2026]
- **À envoyer par e-mail :** maisonducitoyen@mairie-lomme.fr
- **Ou à déposer en mairie (à l'attention de la Maison du Citoyen) :** à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 72 avenue de la République 59160 LOMME

****Si vous ne recevez pas d'accusé de réception par mail au plus tard 10 jours après votre dépôt, merci de bien vouloir contacter la Maison du Citoyen au 03.20.08.90.30***

Pour toute information complémentaire, contactez :

Maison du Citoyen et des Solidarités

maisonducitoyen@mairie-lomme.fr

03 20 08 90 30

La commune de Lomme s'engage à traiter toutes les candidatures avec équité et confidentialité.